



Orléans, le 28 septembre 2020

## **Synthèse des observations du public à l'issue de la consultation organisée sur la cartographie du risque d'inondation sur les territoires à risques important d'inondation (TRI) du bassin Loire Bretagne.**

La consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire. Initialement prévue du 19 décembre 2019 au 19 juin 2020, elle a été prolongée jusqu'au 7 septembre inclus en raison de l'état d'urgence sanitaire lié au Covid 19. Pendant cette période, un dossier papier était également consultable au siège de la DREAL. Deux observations ont été déposées. Elles concernent les cartographies des TRI du secteur de Tours et du secteur du Val d'Authion.

### **Synthèse des modifications demandées :**

- **TRI du Val de Tours :**
  - Modification des limites du TRI pour inclure le val de Cisse et étudier la mise en place d'un déversoir et de dispositifs de ralentissement dynamique pour freiner et amortir l'onde de crue de la Loire en amont du TRI.
  - Modélisations spécifiques au passage des ponts pour vérifier leur impact sur l'écoulement des crues et envisager le remplacement du pont présent sur le Cher par un pont sans arche.
- **TRI du Val d'Authion :**
  - Mise à jour des études hydrauliques et de la carte des zones inondables du secteur de la confluence entre la Loire et la Vienne
  - Présentation du CNPE de Chinon dans les enjeux.

### **Prise en compte et suites données :**

- **TRI du Val de Tours :**

La sélection des territoires à risque d'inondation importante a été réalisée en sélectionnant les unités urbaines concentrant les enjeux les plus importants, d'abord en termes de population. La cartographie du risque sur ces territoires est réalisée en vue d'approfondir la connaissance de ces enjeux avant d'y définir une stratégie locale de gestion du risque. Le champ géographique des actions retenues à cet effet peut être plus étendu que le TRI dans une logique de cohérence hydrographique dès lors que les mesures qui seront prises en dehors du TRI bénéficient à celui-ci. **Les modifications demandées** sont liées à la gestion du risque. Elles renvoient à **mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation** et non à la cartographie des enjeux présents dans le TRI. Les propositions faites seront

transmises à l'agglomération Tours Métropole qui porte la stratégie locale de gestion du risque d'inondation du TRI de Tours pour nourrir ses réflexions .

- ***TRI du Val d'Authion :***

La mise à jour de la cartographie du TRI du val d'Authion a pour objectif la prise en compte de nouvelles informations apportées par les dernières modélisations hydrauliques réalisées autour des ponts de Cé et l'évolution de la connaissance des zones de dissipation d'énergie à l'arrière des digues. En ce sens, le rapport de cartographie du second cycle vient compléter celui du premier cycle où la présence du CNPE de Chinon est évoquée. Par ailleurs, dans le secteur de confluence entre la Loire et la Vienne, il est aussi indiqué que les écoulements sont complexes à caractériser et que les cartes produites sont indicatives et nécessiteront d'être précisées à l'occasion de la révision du plan de prévention du risque d'inondation de ce secteur. **Pour fournir une information complète, la disponibilité de la notice du premier cycle sera maintenue avec le rapport du second cycle.**

Par ailleurs, les services de l'État engagent actuellement les études pour la révision du plan de prévention des risques d'inondation. **A l'issue de la révision du plan de prévention des risques d'inondation, la cartographie du risque d'inondation du TRI du secteur du Val d'Authion sera, en tant que de besoin, à nouveau actualisée.**